

https://www.cybermalveillance.gouv.fr/medias/2019/11/Fiche-Pratique_reseaux-sociaux.pdf

<https://www.education-aux-medias.ac-versailles.fr/spip.php?article763>

Cyberviolences : connaître, prévenir et accompagner

L'éducation aux médias et à l'information peut permettre de prévenir les situations de cyberharcèlement en travaillant avec les élèves les questions de publication responsable, de respect de la vie privée, d'identité numérique et de droits.

jeudi 14 septembre 2023, par [Séverine Poncet-Ollivier](#)

Le harcèlement et le cyberharcèlement sont aujourd'hui très imbriqués. Le harcèlement qui peut commencer à l'école trouve désormais un relais dans les applications de messagerie et les réseaux sociaux et s'en trouve amplifié et sans limites.

Mais si les situations de cyberharcèlement sont vécues le plus souvent en dehors des murs et du temps scolaires, c'est bien par l'école que va pouvoir passer l'éducation à la prévention du cyberharcèlement.

Point de départ : la compréhension, par les équipes enseignantes et les élèves, du fonctionnement et des usages appropriés des plateformes numériques, messageries et réseaux sociaux.

Apprendre "la logique de la communication numérique", être capable de la réguler, selon le psychiatre [Serge Tisseron](#) : un temps d'éducation au numérique et à ses usages que l'école doit pouvoir proposer aux élèves et qui doit imprégner tous les apprentissages.

Comprendre le cyberharcèlement et les cyberviolences

Dans son ouvrage "[\(Cyber\)harcèlement : sortir de la violence à l'école et sur les écrans](#)", la chercheuse en sciences de l'information, Bérangère Stassin, explique comment les pratiques numériques des adolescents peuvent être le terreau d'agissements violents auxquels tous peuvent être soumis, en tant qu'auteurs ou victimes, par exemple :

- exclusion sociale en ligne
- usurpation d'identité
- *outing* (révélation de l'homosexualité d'un individu ou d'éléments de sa vie privée)
- violences verbales
- *slut shaming* (blâme d'une fille pour ses tenues ou comportements sexuels)
- *body shaming* (insulte en raison de l'apparence physique)

- *sexting* (envoi de contenus à caractère sexuel qui peuvent être violents s'ils sont non désirés ou captés à l'insu d'une personne)
- *revenge porn* (diffusion par un ou une ex petit(e) ami(e), un ou une amie, un voyeur ou via un piratage, de photos et contenus intimes, notamment pour se venger)
- *happy slapping* (film d'une agression dans le but de la diffuser)
- *flaming* (lancement volontaire d'un conflit ouvert sur une plateforme)
- cyberviolences liées au phénomène de groupe...

Ces cyber agressions peuvent être répétées par une seule et même personne ou un petit groupe, ou diffusées, de façon isolée, par un grand nombre de personnes sur les plateformes et les réseaux sociaux. Ces "agresseurs" agissent seuls, mais de façon relativement simultanée et ne mesurent pas la grande portée de leur acte. En prenant appui sur le slogan « [Liker, c'est déjà harceler](#) », l'autrice explique comment *"la fragmentation des actions peut conduire à la répétition : un contenu est posté, liké par d'autres jeunes, partagé et commenté à de multiples reprises. Même si chaque internaute n'a effectué qu'une seule action, chacune est un nouveau coup pour la victime"*.

L'EMI : un levier pour lutter contre les cyberviolences

L'éducation aux médias et à l'information (EMI) est, en appui de l'enseignement moral et civique (EMC), un levier essentiel dans la prévention des cyberviolences et du cyberharcèlement.

L'EMI, organisée de façon rituelle, va entraîner les élèves à exercer leur esprit critique en termes de publication et de partage d'information : doit-on publier ? Doit-on partager ? Quelles sont les mécaniques et les enjeux des rumeurs : qui publie ? Dans quel but ? Comment analyser ces informations ?

Dans sa dimension de développement des compétences de [cybercitoyenneté](#), elle va, en outre, permettre aux élèves :

- de comprendre le fonctionnement du web et des réseaux sociaux : ce qui se joue sur les réseaux sociaux, qui sont les émetteurs d'information, quel crédit leur apporter, comment s'y associer ou les dénoncer ?
- d'apprendre à gérer son identité numérique et sa e-reputation : apprendre à connaître les principes de circulation (en termes de viralité, notamment) des contenus numériques, les traces qu'ils peuvent laisser et l'impact durable et négatif qu'elles peuvent sur l'identité numérique, en tant que victime ou émetteur.
- de connaître la loi en matière de droit à l'image, de respect de la vie privée, de liberté d'expression, de diffamation, d'interdiction de tenir des propos racistes, antisémites, sexistes ou homophobes.
- de repérer, d'analyser et de déconstruire les stéréotypes (sexistes, racistes, homophobes...) très présents dans l'univers médiatique et qui participent au phénomène de discrimination qui donne naissance aux cyberviolences entre adolescents.

Sur ce point, l'EMC (une des composantes du parcours citoyen avec l'EMI), l'éducation à la sexualité, le parcours d'éducation à la santé viennent en écho à l'EMI quand il s'agit d'étudier es stéréotypes sociaux véhiculés par les médias, les valeurs telles que l'égalité, le respect, les droits de chacun... Elles seront un point d'ancrage pour éduquer à l'empathie, à la gestion de ses émotions, à l'estime de soi, au respect des opinions des autres qui sont les piliers de la prévention contre le harcèlement en milieu scolaire.